



PRÄSIDENTENKONFERENZ 2021
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS 2021

PROCÈS-VERBAL

Donnerstag 3. Juni 2021, 14:00 bis 17:00

Jeudi 3 juin 2021, 14:00 à 17:00

HOTEL OLTEN

Bahnhofstrasse 5

Im Winkel

4601 Olten

Table des matières

1	Bienvenue, ordre du jour, procès-verbal	2
2	État au 31 Mai 2021.....	3
a.	Que fait le CC et le secrétariat général	3
b.	Situation Covid 19.....	5
3	Informations	6
a.	Formations ASGM	6
b.	Commissions ASGM	7
c.	Secrétariat général	7
4	Finances	8
a.	Budgets provisoires 2022	8
5	Préparation AD	8
a.	Programme d'activités 2022 (provisoire)	8
b.	Organisation de l'AD 2021	8
6	Informations de l'UIAGM.....	8
a.	Candidatures pour le board et la présidence	8
7	Informations des AR et des Sections	9
8	Divers, agenda.....	9

PARTICIPANTS :

Vorname	Name	Association régionale
Frédéric	Jordan	Romandie
Hans Martin	Henny	Uri
Hansueli	Rhyner	Glaris
Andreas	Brunner	IKBV
Hanspeter	Hug	Unterwald
Bernhard	Willisch	Valais
Ueli	Frutiger	Berne

Comité central

Rita	Christen	Présidente
Xavier	Fournier	Vice-président, formations
Andreas	Brunner	Communication/encouragement de la relève/guide au noir
Hampi	Schoop	Finances
Reto	Schild	Formation guides de montagne

Secrétariat

Pierre	Mathey	Secrétaire général
Sandra	Fuhrer	Formations
Claudine	Tanner	Administration et procès-verbal

Excusés

Colin	Bonnet	CC, Accès aux montagne/environnement
Kasimir	Schuler	Grisons

1 Bienvenue, ordre du jour, procès-verbal

Rita Christen ouvre la conférence à 14 h 05. Elle remercie les présidents de leur présence et apprécie d'avoir à nouveau un contact personnel au-delà des réunions par vidéo conférence.

Un moment difficile pour commencer cette assemblée, une minute de silence pour 5 guides de montagne décédés, dont un de maladie et un aspirants guide.

Paulin Cathomas – Jean-Marc Krattiger – Hubert Caloz – Christophe Gay-Crosier – Jacques Richon – Florent Besson suite à une maladie et Mathias Ulrich (aspirant).

Les accidents de montagne nous touchent en tant qu'être humain, corps de métier et aussi en tant qu'institution de formation. Faisons-nous assez pour préparer le mieux possible nos futures guides ? Nos formations continues sont-elles adaptées à une pratique qui doit toujours évoluer et s'adapter ?

L'ASGM a mis sur pied la ligne hotline d'urgence ASGM qui apporte rapidement un soutien juridique, psychologique, la gestion des questions des médias ainsi que le contact avec les pairs. Ce service est gratuit (les premiers CHF 1'000.- sont pris en charge par l'ASGM) et sont proposés à bien plaisir. **Rita** relève que ce service répond à un réel besoin et qu'il est sollicité par les collègues victimes d'un grave accident.

2 État au 31 Mai 2021

a. Que fait le CC et le secrétariat général

Rita se sent à l'aise au sein du CC et son travail avec le secrétaire général est constructif. Il faut naturellement apprendre à se connaître, chacun a son caractère et sa façon de fonctionner. Dans l'ensemble, la collaboration est très bonne. Les deux nouveaux membres du CC Hampi Schoop et Andreas Brunner se sont également bien intégrés.

Pour clarifier et augmenter l'efficacité du travail, le CC a rédigé un document d'organisation qui précise les bases juridiques, la structure du fonctionnement et les domaines attribués à chacun des membres du CC. Les membres du CC auront plus de liberté pour agir rapidement dans le cadre de leurs compétences. Ceci a pour but d'accélérer les prises de décisions, le cadre étant bien défini il n'y a pas de risque d'un débordement.

Lire annexe 1 le document « organisation du comité »

Pas de questions des présidents.

Rita explique que pour une association à but non lucratif, notre fortune est trop conséquente. Le comité propose une modification de paradigme, à savoir : utiliser nouvellement une partie du capital disponible pour financer des projets dans le cadre de la stratégie 2021-2025.

Ces projets seraient naturellement analysés en amont par un groupe de travail formé de personnes venant du CC et des AR et les décisions finales seraient prises lors de l'Assemblée des délégués.

Rita demande si cette idée a le soutien des présidents et si le comité central peut activement travailler dans ce sens ?

Fred Jordan, approuve cette démarche, il précise cependant que c'est souvent difficile de trouver des personnes motivées pour accompagner des projets.

Hans Martin Henny est d'accord sur le principe mais demande une certaine discrétion en la matière. Par exemple, actuellement les représentants ASGM au sein du KAT sont défrayés par le budget du KAT. Les autres représentants sont défrayés directement par les associations membres. Cette exception ASGM pourrait être remise en question.

Rita cite un exemple actuel : le vaste thème du « libre accès » nécessite des ressources humaines et financières conséquentes. Les métiers de la montagne sont et seront directement touchés par de possibles nouvelles restrictions d'accès. Nous devons nous préparer sur ces sujets et auront besoin de soutiens professionnels externes. C'est un sujet d'intérêt général et l'utilisation de financements ASGM serait justifiée.

Ueli Frutiger prend la parole : Depuis 5 ans, les bernois traitent le cas du Schwarzhorn. Les frais déjà engagés (CHF 30'000.-) ont été financés comme suit : section Grindelwald CHF 11K, les communes concernées CHF 10K et un remboursement pour décision de justice favorable de CHF 9K. Pour la suite, dans le pire des cas, une somme de CHF 30'000.- serait encore à financer. Actuellement, l'ASGM et le CAS se sont engagés chacun à hauteur de CHF 7K. L'AR BBV à hauteur de CHF 12K. Plus d'information suivront et l'AR BBV se réserve la possibilité de demander le soutien des autres AR.



Hans Ueli Rhyner fait part d'une expérience positive sur la détermination des zones de tranquillité dans le canton de Glaris. Il y a deux ans, l'OFEV a mandaté la haute école spécialisée de Zürich en tant que partie neutre pour évaluer les « Kerneinstandsgebiet ». Chaque acteur a pu s'exprimer, finalement les zones de protections déterminées étaient plus petites que celles envisagées par les guides de montagne régionaux. Le document aide à l'évaluation des itinéraires de sports d'hiver dans les zones protégées.

Voir annexe 2 BAFU Beurteilungshilfe Schneesport Routen (uniquement en allemand)

Bernahrd Willisch ajoute que ; savoir que l'ASGM apporte son soutien et oeuvre dans le même sens que les AR facilite les discussions et l'engagement des AR sur le thème du « libre accès ».

Hans Ueli Rhyner demande si vue la florissante situation financière, nous pourrions diminuer les frais de formation pour les participants ?

Rita répond que les frais de formation sont amenés à rester stables. Les frais de formation actuelles ne laissent pas de marge pour des baisses de prix. En revanche, l'ASGM s'engage avec vigueur pour obtenir un soutien financier pour les candidats en formation auprès des cantons. Actuellement seul le canton du Valais soutient les candidats en formation à hauteur de 25% des frais effectifs de formation.

Res Brunner relève que les honoraires des chefs de classe ne sont plus en accord avec le temps et devraient être adaptés. Un chef de classe de la formation des guides devrait gagner plus que ceux de la formation d'accompagnateur en montagne ou de professeur d'escalade.

Xavier lui répond que ce sujet est en cours de traitement depuis un an. La priorité est que la formation ne devienne pas plus chère pour les participants.

Sandra Fuhrer propose que de meilleures conditions soient négociées avec les assurances pour les aspirants et les guides avec éventuellement une participation financière de l'ASGM.

Pierre est en charge de ce dossier. Plusieurs offres sont déjà disponibles sous www.sbv-asgm.ch/Login pour les membres ASGM, mais beaucoup de travail reste à faire. Négocier avec les assurances reste très difficile, notamment en raison des risques à couvrir et de la faible base cotisante (trop peu de personnes à assurer).

Hanspeter Hug et les autres présidents confirment leur accord de principe pour une utilisation proportionnée de la fortune de l'association, notamment pour financer des projets prioritaires pour les membres.

Conformément aux règles en vigueur pour les NPO (organisation à but non lucratif), Hampi est en charge de déterminer le montant minimum de la fortune à conserver.

Nos partenaires :

Travaux sur corde : l'exercice 2020-21 est bon, l'activité reste durablement financièrement intéressante pour l'ASGM. Le contrat est en cours de renouvellement, sans changement de conditions. La succession d'Urs Wellauer, dans 3 à 5 ans, fait partie du nouveau contrat.

CAS : tout va bien, la collaboration est fructueuse, principalement pour la commission « Environnement et libre accès ».



ASAM : Le CC a eu une séance avec le nouveau comité de l'ASAM le 2 juin à Berne. Nous avançons à petit pas, mais dans la bonne direction.

Rita précise qu'il est important de rester ouverts à développer de nouveaux partenariats.

Hotline d'urgence

Nous avons organisé un module sur le thème du soutien psychologique et également élargi la liste des avocats à disposition de nos membres lors d'accidents.

Fred Jordan voudrait savoir ce que nous avons fait lors du dernier cas où la ligne d'urgence a été activée :

1. Prise de contact en principe le même jour que l'accident via la REGA ou via Pierre
2. Mise en lien sans délai avec un avocat membre de la Hotline d'urgence
3. Prises de contacts sans délai par les paires
4. Les questions des médias sont directement répondues par Pierre
5. Dans un deuxième temps mais rapidement, un soutien psychologique est proposé aux survivants et/ou aux familles directs des victimes (guides ou clients)
6. Un suivi (contact téléphonique) est garanti par Pierre

Action Peak Challenge

Promotion de l'alpinisme au féminin financée par Suisse Tourisme... avec comme partenaires : le CAS, l'ASGM et Mammüt. C'est une bonne promotion pour les guides de montagne en général. **Rita** est consciente que l'axe spécifique « femmes guides de montagne » ne peut pas plaire à tout le monde mais l'important est de faire la promotion de l'alpinisme et du métier de guide de montagne. C'est aussi un axe de communication pour favoriser la relève.

Formation additionnelle

Dans le cadre du groupe de travail « Outdoorlandschaft 2030 », une nouvelle formation de gestionnaire en tourisme dipl. ES est proposée à l'école supérieure de Zürich et Lausanne, c'est une option pour les membres qui voudraient par exemple diriger une école d'alpinisme, un bureau d'activités outdoors.

Plus d'informations [ICI](#)

b. Situation Covid 19

Le concept de l'ASGM est continuellement actualisé, nous avons reçu de nombreux retours positifs à ce sujet. **Res Brunner et Ueli Frutiger** remercient le secrétariat général en particulier Pierre et Rita pour leur travail très professionnel durant cette période.

Dans les cabanes très prisées, la situation en hiver était un peu précaire. Le CAS a fait une communication à ce sujet aux gardiens des cabanes de respecter les règles strictement et en demandant aux clients de faire un autotest avant d'entreprendre une course. L'ASGM a inclus une recommandation de test dans son concept de protection.

Reto relève la pertinence d'effectuer des autotests. Ce principe est également appliqué aux modules de formations.



3 Informations

a. Formations ASGM

Reto informe :

Les guides de montagne

Les modules de la formation de guides montagne se sont bien passés et, très important, sans accident.

Olivier a dirigé un grand cours d'aspirant guides WI 1 en Valais (50 participants), 39 ont réussi l'examen.

Dans les deux modules, les conditions météo très difficiles et les risques d'avalanches (marqué à fort), ont permis aux candidats d'acquérir une grande expérience dans l'évaluation des avalanches et en orientation

Le module WI 2 qu'il a dirigé est un petit cours avec seulement 20 participants. 18 ont réussi ce module. La concordance avec la modification du test d'entrée (inscription 1 année et demi à l'avance) explique en partie le faible nombre de participants.

Le module escalade sportive compte maintenant 5 jours de formation, le thème des dispositifs d'assurage mobile (trad climbing) est approfondi et les techniques d'escalades en salle (CIME) sont également enseignées. Après ce module, les candidats intéressés peuvent directement s'inscrire à l'examen d'instructeur CIME (offre exclusive pour les candidats en formation au cours de guide de montagne ASGM).

À partir de l'année prochaine une note insuffisante à la première partie du Module Été 1 ne conduira pas directement à l'échec. Les notes des modules Été 1 et 2 seront cumulées. Si la note finale moyenne cumulée est insuffisante, les deux parties du module seront à répéter.

Fred Jordan fait remarquer que durant la saison d'hiver il y a eu des plaintes concernant l'attitude de certains aspirants qui proposent des activités qui vont au-delà de leurs prérogatives. L'ARGM informera ses membres dans ce sens

Une communication ASGM est également en cours de rédaction et sera distribuée aux aspirants guides en formation et aux écoles d'alpinisme rapidement.

Reto rappelle que les règles pour les aspirants sont claires et communiquées par écrit et par oral directement aux aspirants. Le module gestion d'entreprise et droit, traite également ce thème. Dans les directives de la formation, les conséquences du non-respect sont définies, cela va de la remontrance à l'exclusion de la formation !

[ICI](#) pour rappel le document *droits et devoirs d'un-e aspirant-e guide de montagne »

Xavier informe :

Les accompagnateurs en montagne

Les chiffres sont positifs, la dynamique et le climat également. Avec l'augmentation du nombre de participants, Paul Campiche va être soutenu par un Co-chef de classe. En principe la formation 2022 sera doublée afin d'absorber les candidat-e-s sur liste d'attente.



Les professeurs d'escalade

Cette formation rencontre un regain d'intérêt : en 2020, 12 participants et en 2021, 14. Un besoin de plus d'encadrement et de suivi de la part du chef technique est ressenti par les participants ! Ce dossier est dans les mains de Xavier.

Les travaux sur corde

Malgré la Covid, la formation à du succès et Urs et son équipe sont les acteurs de ce succès.

La formation continue

Quelques formations ont dû être annulées en raison de la Covid, sans conséquence sur les obligations de formation continue des membres ou le renouvellement des autorisations d'exercer. Thomas Good continue son travail de chef technique de la formation continue. AIGM est ainsi représentée avec un chef technique dans la formation ASGM.

Les formations additionnelles

Canyoning (commission officielle ASGM); dernière année du module « version courte ». 14 participants sont inscrits. La commission canyoning est très active et la nouvelle version du module adapté aux règles UIAGM sera prochainement publiée. Les aspirants guides en formation seront informés.

Swiss Cycling ; un nouveau module raccourci (8 jours au lieu de 12 jours) est proposé en exclusivité pour les guides de montagne ASGM. Le cours se déroulera en octobre 2021.

Feedbacks de formations

Depuis novembre 2020, des Feedbacks online et anonymes sont envoyés aux candidats à la fin de chaque module. Le but est d'améliorer, dans la mesure du possible, la qualité des formations proposées. Les formations continues ne sont pas encore concernées.

b. Commissions ASGM

Pas d'information.

c. Secrétariat général

Pierre informe :

Le temps passe vite ! Sandra depuis 6 ans, Claudine et Pierre depuis 5 ans sont les piliers du secrétariat central. L'équipe est solide et toujours motivée à poursuivre l'accomplissement des tâches confiées. Les communications aux membres sont signées par le Team ASGM, cela inclut le secrétariat et le comité central.

Le télétravail imposé par les mesures Covid-19 a rendu plus difficile les échanges internes, mais la qualité des informations transmises aux membres est garantie.

Les ressources du secrétariat sont utilisées à 100%.

Le team poursuit la digitalisation des services ASGM, notamment avec la création d'un espace en ligne pour les candidats en formation.

Pas de question de la part des présidents.

4 Finances

a. Budgets provisoires 2022

Hampi informe :

Cet exercice comptable est raccourci (9 mois), avec une clôture au 30 juin 2021. Pour cette raison aucun bouclage intermédiaire n'a été réalisé. L'état des comptes actuels confirme le respect des budgets 2020-21.

Annexe 3 : Budgets 2021-22 (administration et formations)

- Cotisations des membres réduites de CHF 30k (rabais UIAGM de CHF 25.-).
- Augmentation des charges de salaires du secrétariat général (engagement d'une aide extérieure correspondant à un poste de travail à 20% (1 jour par semaine) annuel, réparti entre l'administration et la formation.
- Augmentation du budget pour subventionner les cours destinés à la relève et pour les cours de préparation à la formation de guide de montagne.
- Les budgets sont à l'équilibre (déficits de 1,5% du budget total).

5 Préparation AD

a. Programme d'activités 2022 (provisoire)

Lire l'annexe 4 : Plan d'action

b. Organisation de l'AD 2021

Le 20 novembre 2021 à Andermatt. Hans Martin Henny est optimiste et prévoit une assemblée en présentiel. L'AD, l'apéritif et la soirée de gala auront lieu au *Radisson Blu* à Andermatt. Un programme détaillé suivra ultérieurement.

6 Informations de l'UIAGM

La Compagnie des guides de Chamonix fêtera ses 200 ans samedi le 20.11.2021 à Chamonix. Directement après, le dimanche 21.11.2021, le gala de l'UIAGM aura lieu(à Chamonix. Les rencontres internationales et workshops auront lieu le 22 et 23.11.2021 et l'assemblée générale d l'UIAGM aura lieu le 24.11.21.

a. Candidatures pour le board et la présidence

Diego Wellig ne se représente pas pour une deuxième période. **Hampi Schoop** est le candidat ASGM pour occuper le siège suisse au sein du board UIAGM.

Hampi précise que le lien direct comité ASGM et board UIAGM est un avantage et non une complication.

De plus, avec la révision des statuts UIAGM en 2020, les présidents (board et TC) doivent être élu une année à l'avance pour mieux s'intégrer et assumer les futures fonctions dirigeantes.

Dans ce sens et après discussions avec les pays alpins, Rita est fière d'annoncer la candidature d'**Urs Wellauer** à la présidence de l'UIAGM. Les premiers retours reçus sont positifs. D'autres candidatures sont possibles jusqu'à fin septembre 2021.



Le secrétaire **Mani Wassermann** sera remplacé par **Christophe Schaub** fin novembre 2021.

La motion ASGM 2020 ; a été acceptée lors de l'AG 2020. Le traitement des points et dossiers est plus ou moins avancés. La situation et les blocages internationaux dus au Covid-19 n'ont pas facilité le travail au sein de l'UIAGM. La direction est donnée, beaucoup de travail reste à faire.

Le championnat d'escalade UIAGM ; prévu au printemps 2021 a été repoussé. L'AIMG doit encore décider si une organisation ferait du sens en automne 2021.

Le championnat de ski UIAGM ; n'a pas eu lieu en 2020 et aucune date ni lieu ne sont encore connus pour 2022.

7 Informations des AR et des Sections

Hanspeter Hug communique que les nouvelles règles de réservation des cabanes du CAS ne sont pas adaptées à la pratique du métier. Il demande si nous ne pourrions pas négocier un allègement de ses règles pour les guides de montagne ?

Rita lui répond que nous sommes déjà intervenus avec insistance auprès du CAS mais sans succès. La porte est actuellement fermée à toute modification de par le fait que le système de réservation en ligne ne permet pas d'exception de réservation pour les professionnels !

Pierre précise que les guides de montagne doivent absolument modifier leurs pratiques de réservation et procéder comme le système en ligne l'impose. Par exemple : réserver les cabanes très visitées une année à l'avance (plusieurs réservations en parallèle pour les mêmes dates sont possibles) et annuler ces réservations conformément au règlement des cabanes en vigueur (sans frais jusqu'à 48 h avant la date du séjour) puis réserver en « last minute » par téléphone directement auprès des gardiens... Pas idéal, mais cela fonctionne relativement bien.

8 Divers, agenda

Fred Jordan informe :

L'ARGM pourrait créer à son tour un groupe espoir. La raison est que le groupe espoir de l'ARGM est majoritairement composé de romands (non valaisans). Des discussions sont en cours avec Cyrille Berthod.

Le FIFAD aura lieu au Diablerets du 7 au 14 août avec la présence des guides de l'ARGM. Le samedi 14 août à midi aura lieu la fête des guides de montagne romands.

Fred Jordan revient sur le dossier de la centralisation de l'encaissement des cotisations.

Pierre informe que ce dossier pourrait être traité au plutôt en 2022 pour l'encaissement des cotisations 2023. Plus d'informations suivront l'année prochaine.

Fred Jordan fait remarquer l'utilisation du nom de domaine « Rockguide » pour l'association suisse des professeurs d'escalade. L'utilisation du mot guide est, pourrait, être trompeuse. Il demande si une intervention de l'ASGM est envisageable.



Rita répond que l'ASGM ne peut pas faire enregistrer « tous » les noms de domaines ayant attrait aux métiers de la montagne, qui plus est dans plusieurs langues. En revanche, nous travaillons encore à améliorer le référencement du site www.sbv-asgm.ch.

Reto rappelle que les cours de préparation à la formation de guide de montagne sont organisés par l'ASGM. La planification se fait actuellement avec la collaboration de Lucas Dessax. Les cours d'encouragement à la relève (groupes espoirs) sont organisés par les AR, actuellement Berne, Valais et Grisons. Les cours de préparation et les groupes espoirs sont subventionnés directement par l'ASGM à hauteur de CHF 40.- par jour et par participant, avec des plafonds de dépenses fixées dans le budget de l'administration 2021-22.

Ueli Frutiger demande si l'on peut informer les membres sur les tarifs indicatifs 2021 des guides de montagne. Le secrétariat distribuera rapidement une information par mail aux membres, tout en rappelant que ces informations sont disponibles [ICI](#)

Ueli Frutiger informe de changements de tarifs pour les guides de montagne désirant se rendre au Jungfrauoch. Plus d'informations suivront.

Pierre explique que les rabais et faveurs accordés aux guides de montagne par les sociétés de remontées mécaniques ne sont plus garantis. Par exemple, les stations regroupées sous le Magic Pass, n'accordent plus de rabais aux professionnels de la montagne.

Hans Martin Henni demande si l'ASGM pourrait faire une commande groupée pour l'appareil Garmin in Reach ? Le CAS est également concerné pour ses chefs de courses.

Pierre relancera la société Garmin dans ce sens. Plus d'informations suivront.

Res Brunner nous invite à fêter les 50 ans de l'AIMG le 6 novembre 2021. Le lieu n'est pas encore fixe, éventuellement à Soleure.

Prochaine conférence des présidents, le 2 juin 2022 à Berne.

Rita remercie les participants pour les échanges constructifs et clôt l'assemblée à 16 h 40.

Berne, le 7 juin 2021

La présidente

Rita Christen

Pour le protocole

Claudine Tanner

Annexes :

1 : organisation du Comité

2 : BAFU Beurteilungshilfe Schneesport Routen

3 : Budget

4 : Plan d'actions